

Gardien d'immeuble

RNCP4562 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	334t
Code(s) ROME	K2501
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	25/11/2016

Certificateur(s)

Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Au sein d'un organisme d'habitat social, le gardien d'immeubles développe et assure une relation de proximité avec les habitants et prévient leur sécurité dans le contexte de la surveillance des immeubles.

Le champ d'intervention du gardien d'immeubles comporte six grands blocs d'activités.

1 - Les activités d'interface entre l'organisme de gestion et les usagers

- Mise en œuvre de relais entre l'agence et le locataire
- Transmission ascendante et descendante des informations

2 - La surveillance de la propreté et de la salubrité de l'immeuble et des abords

- Hygiène et entretien des parties communes
- Gestion locale de la collecte sélective

3 - La réalisation de travaux de première maintenance et de travaux techniques spécialisés

- Réalisation de petits travaux de première maintenance
- Réalisation de petits travaux spécialisés

4 - La surveillance de la sécurité et de l'état technique du bâti et prévention et sécurisation des équipements et des espaces extérieurs

- Diagnostic des anomalies
- Traitement des demandes d'intervention
- Contrôle de l'exécution des travaux
- Prévention des risques techniques

5 - L'accueil, l'information, et le conseil aux locataires et la gestion locative et commerciale

- Communication avec les locataires
- Participation à la gestion locative
- Participation à la gestion des impayés
- Etats des lieux

6 - La prévention des conflits et participation aux actions de développement social

- Contrôle du respect des règles communes
- Participation aux animations de quartier
- Médiation sociale en cas de conflits

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées par la certification - Situer la fonction et les activités du gardien dans le cadre des objectifs de

l'organisme de logement.

- S'organiser pour mieux gérer son temps et communiquer par oral et par écrit les informations utiles à un signalement émanant des locataires.
- Mettre en œuvre les techniques et connaître les produits nécessaires pour garantir la propreté et l'hygiène des parties communes.
- Mettre en œuvre les techniques, savoirs et outils indispensables à la réalisation des travaux de première maintenance ou des petits travaux spécialisés dans les parties communes et/ privatives.
- Assurer la veille sur l'état de fonctionnement des immeubles en prenant en compte leurs caractéristiques techniques et élaborer, le cas échéant, une réponse aux désordres constatés.
- Participer aux différentes opérations de gestion locative au niveau d'un quartier en accord avec les procédures spécifiques de l'organisme.
- Mettre en œuvre les savoirs et techniques de communication et de médiation qui participent à l'amélioration de la qualité de la vie des résidents du quartier.
- A partir de l'identification d'une difficulté particulière constatée sur le terrain, mobiliser les connaissances et compétences d'ordre technique et/ou relationnel et apporter une réponse sous forme de proposition d'amélioration pratique d'une des activités professionnelle du gardien.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Habitat social

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Gardien d'immeubles

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'habilitation électrique « BO » est exigée avant toute délivrance de la certification.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 422 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X60 — Concierges · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 157
Jugés difficiles à recruter	38 %
Emplois saisonniers	39 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X60 — Concierges

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est désigné par le CNFPT. Il est composé de 7 personnes, dont 3 représentent l'organisme de formation et 4

le secteur professionnel

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est désigné par le CNFPT. Il est composé de 7 personnes, dont 3 représentants de l'organisme de formation et quatre du secteur professionnel

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 25/11/2016

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cnfpt.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4562/>